



**HAL**  
open science

**Les moines et la mise en registre des transferts.  
Formules textuelles, formules visuelles.**

Eliana Magnani

► **To cite this version:**

Eliana Magnani. Les moines et la mise en registre des transferts. Formules textuelles, formules visuelles.. Sous la direction de Dominique IognaPrat, Michel Lauwers, Florian Mazel & Isabelle Rosé. Avec la collaboration de Daniel Russo & Christian Sapin. Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal, PUR, pp.299-314, 2013, coll. Art et Société, 978-2-7535-2791-1. halshs-00878292

**HAL Id: halshs-00878292**

**<https://shs.hal.science/halshs-00878292v1>**

Submitted on 29 Oct 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les moines et la mise en registre des transferts Formules textuelles, formules visuelles

(article paru dans *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Sous la direction de Dominique Iogna-Prat, Michel Lauwers, Florian Mazel & Isabelle Rosé. Avec la collaboration de Daniel Russo & Christian Sapin, Rennes, PUR, 2013, p. 299-314 - ISBN : 978-2-7535-2791-1)

Eliana MAGNANI  
CNRS – Artehis - UMR 6298  
[eliana.magnani@u-bourgogne.fr](mailto:eliana.magnani@u-bourgogne.fr)

Pendant le « premier âge féodal » (et après), les moines ont enregistré les transferts de biens (surtout immeubles) et de droits (sur ces biens, sur les personnes) dans des milliers d'actes diplomatiques. Si l'historiographie s'est beaucoup intéressée, notamment depuis les années 1980, aux ressorts du « système d'échanges » polarisés par les moines et construit des modèles raffinés d'explication des nombreuses donations qui affluent alors vers les monastères<sup>1</sup>, la question de la mise en registre par écrit de ces transferts comme l'un des éléments structurants de ce système reste ouverte. En d'autres termes, si les recherches se sont attachées à ce que disent ces documents, il faut aussi s'intéresser à ce qu'ils sont.

La possibilité d'examiner la masse de ces actes aujourd'hui en grande partie numérisés et interrogeables, en ce qui concerne la documentation diplomatique bourguignonne réunie par le programme des CBMA – *Chartae Burgundiae Medii Aevi*<sup>2</sup>, avec le logiciel Philologic<sup>3</sup>, permet des observations à partir d'un autre point de vue, celui de la « lecture à distance », qui fait jouer l'échelle variable des unités observables, des plus petites aux plus grandes que le texte : « formules, thèmes, tropes, ou genres et systèmes »<sup>4</sup>. Cette lecture passe aussi par l'observation des dispositifs non textuels, du support matériel aux agencements graphiques, qui constituent la « rhétorique visuelle » des documents<sup>5</sup>. Cette approche conjuguée invite à

---

<sup>1</sup> Pour une mise en perspective critique de l'historiographie, je me permets de renvoyer à MAGNANI E., « Les médiévistes et le don. Avant et après la théorie maussienne », MAGNANI E. (dir.), *Don et sciences sociales. Théories et pratiques croisées*, Dijon, EUD, 2007, p. 15-28 (<http://www.journaldumauss.net/spip.php?article229>), repris dans *Revue du M.A.U.S.S.*, 31, 2008, en ligne, p. 525-544, <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-1-p-525.htm>. Pour d'autres points de vue, voir BENKMANN L. S., « Schenken als historisches Phänomen », GOETZ H. W. (dir.), *Moderne Mediävistik : Stand und Perspektiven der Mittelalterforschung*, Darmstadt, 1999, p. 206-213 ; BIJSTERVELD A.-J. A., « The medieval gift as agent of social bonding and political power : A comparative approach », COHEN E., DE JONG M. (dir.), *Medieval Transformations : Texts, Power and Gifts in Context*, Leiden, Boston, Cologne, Brill, 2000, p. 123-156 (repris dans BIJSTERVELD A.-J. A., *Do ut des. Gift Giving, Memoria, and Conflict Management in the Medieval Low Countries*, Hilversum, Verloren, 2007, p. 17-50).

<sup>2</sup> <http://www.artehis-cnrs.fr/La-base-de-donnees-CBMA> ; <http://www.artehis-cbma.eu> . Le programme CBMA publie en ligne également la reproduction photographique de plusieurs cartulaires bourguignons conservés aux Archives départementales de la Côte d'Or (<http://www.artehis-cnrs.fr/page-documentaire-CBMA#manuscripts>).

<sup>3</sup> Logiciel libre développé par Mark Olsen et son équipe à l'Université de Chicago (<http://philologic.uchicago.edu/>). Je remercie Alain Guerreau de m'avoir initiée à ce logiciel et, avec Nicolas Perreaux que je remercie également, de m'avoir aidée à son installation.

<sup>4</sup> MORETTI F., « Conjectures on world literature », *New Left Review*, 1, 2000, p. 54-68 et ID., *Graphes, cartes et arbres. Modèles abstraits pour une autre histoire de la littérature*, trad. fr. d'E. Dobenesque, Paris, 2008 (*Graphs, maps, trees : abstract models for a literary history*, Londres-New York, 2005).

<sup>5</sup> RÜCK P., « Die Urkunde als Kunstwerk », VON EUW V. A. et SHREINER P. (dir.), *Kaiserin Theophanu. Begegnung des Ostens und Westens um die Wende des ersten Jahrtausends. Gedenkschrift des Kölner Schnütgen-Museums zum 1000. Todesjahr der Kaiserin*, t. II, Cologne, 1991, p. 311-333 ; ID. (dir.), *Graphische Symbole in mittelalterlichen Urkunden. Beiträge zur diplomatischen Semiotik*, Sigmaringen, 1996.

commencer à déplacer et à renouveler nos méthodes et nos questionnaires, et à considérer les documents écrits, dans le cas présent les actes diplomatiques ainsi que les recueils les réunissant où sont consignés les transferts, à travers la notion de *mise en registre* comprise comme le procédé iconique, graphique et/ou d'écriture qui retient l'action grâce à laquelle s'instaure une continuité entre l'acteur et les choses qu'il possède, utilise ou façonne. On propose ainsi de comprendre la mise par écrit des transferts pas seulement comme produit mais aussi comme élément d'un réseau d'existants dotés d'agentivité, donc interagissants, en faisant intervenir dans ce cadre de réflexion aussi bien les acquis de la littératie (*literacy*)<sup>6</sup> que ceux de l'anthropologie symétrique<sup>7</sup>.

L'expérience en cours dont on présente ici quelques éléments<sup>8</sup>, s'attache d'abord aux mots désignant les différents types de transferts et leurs cooccurrences<sup>9</sup>. Elle entend aussi, dans un deuxième temps, étendre le raisonnement aux caractères visuels des documents consignants les transferts. La recherche textuelle a été réalisée dans un ensemble qui réunit un total de 14474 actes provenant des fonds bourguignons augmentés de quelques recueils méridionaux. Dans ce *corpus*, les 5574 chartes de l'abbaye de Cluny représentent plus d'un tiers du total, et 60% des unités documentaires de la période comprise entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle (800-1100), c'est-à-dire 3818 actes sur 6348. La répartition chronologique du *corpus* montre une concentration d'abord entre le milieu du X<sup>e</sup> et le milieu du XI<sup>e</sup> siècle (3984 actes - 27,5%) et ensuite au XIII<sup>e</sup> siècle (3591 actes - 24,8%) (voir Annexes 1 et 2)<sup>10</sup>. L'enquête sur les aspects visuels quant à elle a porté sur les premiers recueils d'actes bourguignons conservés, datant de la fin du X<sup>e</sup> au début du XII<sup>e</sup> siècle, ceux des communautés bénédictines de Saint-Andoche d'Autun, de Saint-Bénigne de Dijon, de Cluny, de Vézelay, de Saint-Marcel-Lès-Chalon et de Molesme.

La recherche sur les cooccurrences des termes désignant un transfert<sup>11</sup> dans les documents diplomatiques fait ressortir d'emblée que ces mots sont souvent en cooccurrence

---

<sup>6</sup> GOODY J., *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, trad. et présentation de J. Bazin et A. Bensa, Paris, 1979 (*The Domestication of the Savage Mind*, Cambridge, 1977). Pour la définition de la « littératie » et un rappel de la série d'ouvrages de J. Goody sur la question, voir PRIVAT J. M., « Présentation », dans GOODY J., *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, trad. C. Maniez, coord. J.-M. Privat, Paris, 2007, p. 9-15 (*The Power of the Written Tradition*, Washington/Londres, 2000). Pour des perspectives historiographiques et problématiques des études sur « l'écrit » au Moyen Âge voir : MORSEL, J., « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Âge... Observations préliminaires à un étude de la scripturalité médiévale », *Memini. Travaux et documents publiés par la Société des études médiévales du Québec*, 4, 2000, p. 3-43 ; CHASTANG P., « L'archéologie du texte médiéval. Autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge », *Annales HSS*, Mars-Avril 2008, n°2, p. 245-269.

<sup>7</sup> LATOUR B., *Nous n'avons jamais été modernes - essai d'anthropologie symétrique*, Paris, 1991 ; ID., *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie ?* Paris, 1999 ; DESCOLA Ph., *Par-delà nature et culture*, Paris, 2005 ; VIVEIROS DE CASTRO E., *A inconstância da alma selvagem e outros ensaios de antropologia*, São Paulo, Cosac & Naify, 2002 ; ID., *Métaphysiques cannibales. Lignes d'anthropologie post-structurale*, trad. du port. de O. Bonilla, Paris, PUF, 2009 ; GELL, A., *L'art et ses agents, une théorie anthropologique*, trad. S. et O. Renaut, Dijon, Les presses du réel, 2009 (*Art and Agency, an Anthropological Theory*, Oxford, New York, Oxford University Press, 1998) ; HOUDART S., THIERY O (dir.), *Humains et non humains. Comment repeupler les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2011.

<sup>8</sup> Cet article élargit et complète des expériences présentées déjà dans MAGNANI E., « *Uxor et femina*. Enquête sur la désignation des femmes dans les documents diplomatiques bourguignons (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) », RENARD J.-P (dir.), *La place et le rôle des femmes dans l'histoire de Cluny* (à paraître) ; ID., « L'échange dans la documentation diplomatique bourguignonne : autour du vocabulaire des transferts », DEPREUX Ph., FEES I. (dir.), *L'acte d'échange, du VIII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle/ Tauschgeschäft und Tauschurkunde vom 8. bis zum 12. Jh.* (à paraître).

<sup>9</sup> Pour l'emploi de la notion de « type de transfert » plutôt que celle d'« échange », voir TESTART A., *Critique du don. Études sur la circulation non marchande*, Paris, Syllepse, 2007 ; F. ATHANE, *Pour une histoire naturelle du don*, Paris, PUF, 2011.

<sup>10</sup> Tous les chiffres donnés le sont à titre indicatif et approximatif.

<sup>11</sup> La liste des mots interrogés a été établie à partir de la recherche inversée dans la version électronique du *Mediae latinitatis lexicon minus* de Jan Frederik NIERMEYER (1<sup>e</sup> éd. Leiden, E. J. Brill, 1976). Par exemple, échange/échanger figurent comme traduction dans 45 entrées latines différentes ; restitution/restituer dans 28,

avec d'autres mots désignant eux-aussi un transfert, et qu'ils constituent la plupart du temps un syntagme ou une expression répétée, traduisant l'une des caractéristiques bien connues du « genre littéraire diplomatique », l'emploi de « formules »<sup>12</sup>. Ces formules s'avèrent être des condensés du champ sémantique des transferts. Parmi plusieurs exemples possibles, les résultats des enquêtes avec la troncature *transf\** (pour commencer à sonder les catégories des « transferts »), esquissent, entre autres, les grandes lignes chronologiques des changements intervenus dans l'emploi des formules. Ces changements peuvent être mis en rapport avec ceux qu'interviennent à la même période dans l'insertion des signes graphiques et dans les dispositifs paratextuels utilisés dans la transcription des actes et diplômes dans les premiers recueils et cartulaires bourguignons. On retrouve ainsi un mouvement de très longue durée entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècles, et un moment fort d'explicitation de transformations au XII<sup>e</sup> siècle, ce qui gomme finalement les deux points de rupture débattus par l'historiographie, de part et d'autre de l'an mil et la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle, mais qui feraient partie d'un même processus de changements structurels. La question qui se pose alors est moins celle du « retour » à la chronologie de Marc Bloch et des « deux âges féodaux », que des outils technologiques, méthodologiques et conceptuels à mettre en place pour comprendre, dans leur globalité, ces dynamiques séculaires. Les formules textuelles et visuelles dans l'enregistrement des transferts n'étant pas des simples indices de ces changements mais des éléments opérants et agissants des transformations. Il s'agit ainsi d'élargir aux existants ce que Marc Bloch envisageait déjà pour les groupes humains et les personnes : « Une société, comme un esprit, n'est-elle pas tissée de perpétuelles interactions ?<sup>13</sup> »

### ***Transfere, transfundere, tradere : agents humains, agents écrits***

La recherche sur les mots désignant les transferts montre que les formules usitées dès le VII<sup>e</sup> siècle ou mises en place à l'époque carolingienne sont régulièrement employées ou réactivées jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle. Cela n'implique pas un usage à l'identique, mais des emplois où les variantes et les inflexions sont plutôt la norme, articulés à la création de nouvelles expressions formulaires, le tout constituant un répertoire de motifs où interagissent l'attendu et la nouveauté.

Avec l'interrogation, dans l'ensemble du *corpus* (14474 chartes), de la troncature *transf\**, qui englobe les différentes formes de *transfere* et de *transfundere*, on retrouve parmi les cooccurrences les plus fréquentes les formes *trado* (153), *tradimus* (119), *vendimus* (51), *cedimus* (29), *cedo* (24), mais aussi *integrum* (129), *totum* (81), *jure* (61), *potestate* (47), *potestatem* (39), etc. (voir Annexe 3). Ces mots se rapportent aux formules à deux termes de type *trado adque transfundo* (et au pluriel *tradimus atque transfundimus*) attestées dans les originaux dès le VII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>, ou, avec trois termes *dono, trado, atque transfundo*, au IX<sup>e</sup><sup>15</sup>.

---

etc. Dans la plupart des cas, seulement un nombre limité de ces vocables latins est mentionné dans notre *corpus*. Pour rendre compte, au maximum, des variantes orthographiques et des formes, nous avons utilisé la recherche floue et surtout l'interrogation par différentes troncatures.

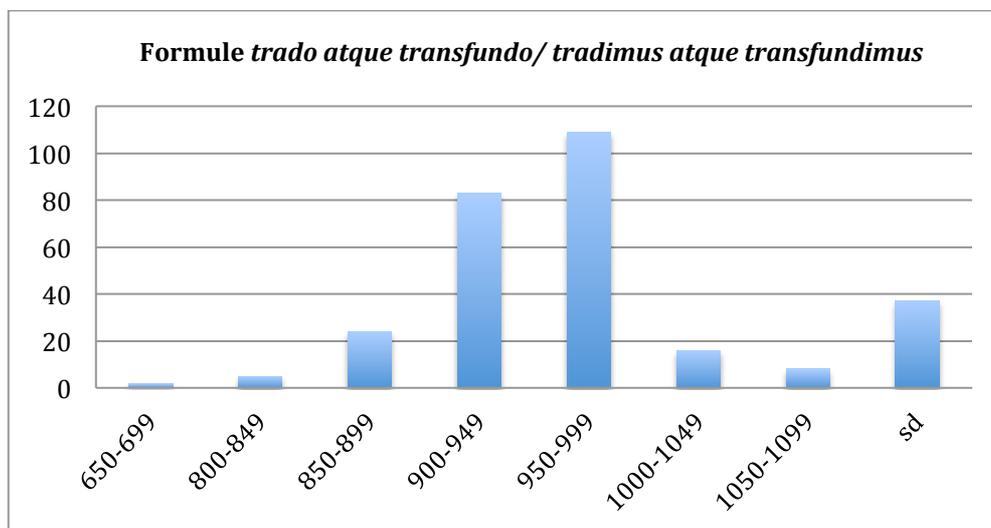
<sup>12</sup> Voir, en particulier, les travaux de Michel Zimmermann (ZIMMERMANN M., *Écrire et lire en Catalogne : IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle*, Madrid, Casa Velázquez, Bibliothèque de la Casa de Velázquez 23, 2003 ; ID., « Glose, tautologie ou inventaire ? L'énumération descriptive dans la documentation catalane du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, 14-15, 1989-1990, p. 309-339).

<sup>13</sup> BLOCH M., *La société féodale* [1939-1949], Paris, Alban Michel, 1982, p. 98. Sur la notion de « structure sociale » chez M. Bloch voir AUBERT E. H., « Uma sociedade fragmentada e fundamentalmente una : La société féodale e a sociedade feudal », *Tempo*, vol. 14, n° 27, 2009, p. 150-175 (<http://dx.doi.org/10.1590/S1413-77042009000200011>).

<sup>14</sup> Dans la chartre de Clothilde, du 10 mars 673, pour l'abbaye de Bruyères-le-Châtel (Paris, Archives Nationales, AE II 11 [anc. K 2 n° 10] : <http://www.cn-telma.fr/originaux/charte4462/>).

<sup>15</sup> Par exemple, l'acte du 27 décembre 848 pour Saint-Arnoul de Metz (Paris, BnF, coll. De Lorraine t. 8 n° 2 : <http://www.cn-telma.fr/originaux/charte2361/>). Les formules à trois termes ne semblent pas apparaître avant

Présentes, avec différentes variantes, dans 266 documents de notre *corpus* datant d'entre 817 et 1091, c'est principalement au *x<sup>e</sup>* que leurs mentions se concentrent (192 fois), apparaissant résiduellement ensuite au *xi<sup>e</sup>* siècle (24 fois). Ces formules sont associées en général à des expressions comme *totum et integrum, de nostro jure, nostra/vestra potestate* <sup>16</sup>.



650-699	800-849	850-899	900-949	950-999	1000-1049	1050-1099	sd
2	5	24	83	109	16	8	37

Une partie des changements qui s'opèrent dans l'agencement de ces mots et syntagmes peuvent être observés à travers le rang qu'occupent les cooccurrences de *transf\** à chaque siècle, résumés dans les tableaux et graphiques ci-dessous et en annexe (Annexes 4 et 5).

#### Rang des cooccurrences de *transf\** (formes de *transfere* et de *transfundere*)

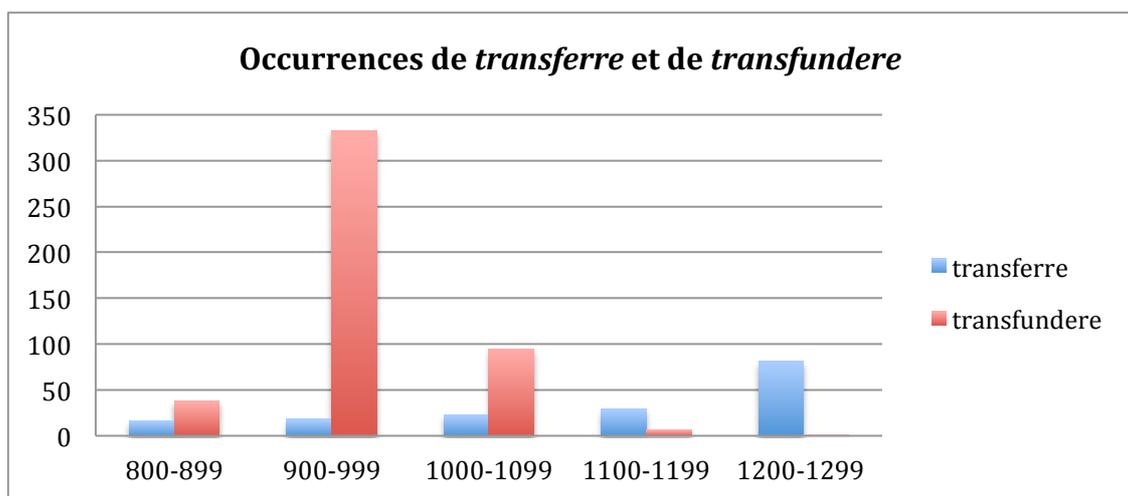
siècle	800-899	900-999	1000-1099	1100-1199	1200-1299	950-1049	1050-1149
nombre total de documents	284	3349	2565	2429	3591	3984	2151
nombre de documents concernés	51	335	112	39	79	287	63
nombre d'occurrences	54	351	120	39	95	298	68
<i>transfere</i> (occur.)	16	18	23	29	81	17	28
<i>transfundere</i> (occur.)	38	333	95	7	1	280	36
1 <sup>e</sup>	tradere (29)	tradere (192)	tradere (22)	<b>potestas jus</b>	<b>dominium jus</b> (13)	tradere (124)	<b>potestas</b> (13)

le *ix<sup>e</sup>* siècle, les exemples antérieurs étant connus seulement par des copies, en général dans les sources narratives, comme AuEc:50 (677, testament de l'évêque Léger d'Autun).

<sup>16</sup> Clu1:20 (874) *ad integrum tibi vendo, trado atque transfundo* ; Clu1:52 (893) *totum et integrum vobis vendo, trado atque transfundo* ; Clu1:28 (885) *de nostro jure in vestra potestate manibus tradimus atque transfundimus* ; AuEc1:41 (865) *dono atque transfundo perpetualiter cum potestate* ; Clu1:36 (889) *vendimus, tradimus adque transfundimus, et de nostra potestate in vestram* ; Clu1:55 (895) *donamus, tradimus atque transfundimus dominatione et legitima potestate* ; etc.

				<b>dominium</b> aliquo locus (4)			
2 <sup>e</sup>	<b>jus</b> (16)	integer (103)	<b>potestas</b> integer (20)	usus titulus (3) ...	totaliter (11)	integer (82)	<b>jus</b> (11)
3 <sup>e</sup>	<b>dominatio</b> (11)	adque (68)	<b>jus</b> (19)	vendere <b>possessio</b> (2) ...	<b>proprietas</b> (6)	totus (65)	tradere suam (7)
4 <sup>e</sup>	<b>potestas</b> (8)	totus (57)	totus (17)	<b>dominatio</b> (1)	locus (5)	adque (48)	testamentum volo (5)
5 <sup>e</sup>	integer (7)	tibi (48)	perpetuo (9)		<b>possessio</b> domus (4) ...	locus (36)	res pagina concedere (4)...
6 <sup>e</sup>	mos accepere (6) ...	locus (36)	vendere (8)		successor dominus (3)	tibi (32)	<b>possessio</b> <b>possidere</b> usus (3)...
-	vendere precium (5) – 7 <sup>e</sup> rang <b>possidere</b> (1) – 11 <sup>e</sup> rang	<b>potestas</b> (18) – 12 <sup>e</sup> rang <b>jus</b> (16) – 13 <sup>e</sup> rang <b>dominatio</b> (13) – 15 <sup>e</sup> rang <b>dominium</b> (3) – 25 <sup>e</sup> rang	<b>possidere</b> (5) – 9 <sup>e</sup> rang <b>dominatio</b> (2) – 11 <sup>e</sup> rang <b>dominium</b> (1) – 12 <sup>e</sup> rang		<b>possidere</b> (2) – 7 <sup>e</sup> rang	vendere <b>jus</b> (31) – 7 <sup>e</sup> rang precium <b>potestas</b> (20) – 9 <sup>e</sup> rang <b>dominatio</b> (7) – 19 <sup>e</sup> rang <b>dominium</b> <b>possidere</b> (4) – 22 <sup>e</sup> rang	

Tout d'abord, on notera que la recherche avec la troncature *transf\** fait ressortir les formes de deux lemmes, celles du verbe *transfundere* (473 occurrences entre 800 et 1199), les plus usitées, et celles du verbe *transferre* (86). Les occurrences de *transfundere* se concentrent entre le x<sup>e</sup> et la première moitié du xi<sup>e</sup> siècle, disparaissant pratiquement à partir du xiii<sup>e</sup> siècle, moment où celles de *transferre* prédominent, notamment au xiii<sup>e</sup> siècle.



On remarquera, par ailleurs, que le rapport entre les deux lemmes se trouve inversé dans d'autres collections de textes. Dans la *Patrologie latine* les formes de *transferre* prédominent largement, 6528 occurrences contre 827 pour les formes de *transfundere*<sup>17</sup>. Il en

<sup>17</sup> On peut inférer un rapport similaire entre les deux lemmes dans les *MGH*. L'enquête sur les seules formes *transferre* et *transfundere* montre la présence de la première dans 160 volumes de la collection et de la deuxième dans 18.

va de même dans la *Vulgate* où on trouve une seule forme et une seule mention de *transfundere* (*transfusus* dans Jer 48, 11) contre vingt formes et trente-trois mentions de *transferre*.

Traduisant l'emploi de la formule de type *trado atque transfundo* dans notre *corpus*, la principale cooccurrence de *transfundere* est *tradere*, l'association des deux verbes s'avérant caractéristique des textes diplomatiques. Dans la *Patrologie latine*, parmi les 54 cooccurrences des deux mots, 41 se rapportent à des textes diplomatiques et à la formule ci-dessus. Les autres 13 occurrences se trouvent chez des auteurs du IV<sup>e</sup> puis des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Il s'agit de passages d'Ambroise [340-397] dans le *De bono mortis*, composé entre 386 et 391<sup>18</sup>, de Rufin d'Aquilée [v. 345-410] dans le *Commentarius in symbolum apostolorum*<sup>19</sup>, et d'Ambrosiaster dans les *Quaestiones veteris et novi testamenti*, écrit entre 384-386<sup>20</sup>, attribué au Moyen Âge à Augustin, le passage en question étant repris à ce titre aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles par Pierre Damien (*Liber gratissimus*, IX), Yves de Chartres (*Epistolae*, 63 ; *Decretum*, 100 ; *Panormia*, 79), Pierre Lombard (*Sententiae*, IV, XIX, 3), Wolberon de Cologne (*Commentaria in Canticum canticorum*, IV, 11), et dans le Décret de Gratien (c. xcvi). Chez Ambroise, les deux mots expriment l'action de l'âme sur la chair et vice-versa, l'âme apportant la vie à la chair (*tradere*), la chair la mort à l'âme (*transfundere*), manière d'insister sur la supériorité de l'âme. En introduction au commentaire du *Credo* des apôtres, Rufin rappelle le besoin du croire y compris dans la vie de tous les jours ; il fait état, parmi d'autres exemples, à la croyance qu'après un mariage surviendront des enfants qu'on confiera (*tradere*) aux soins des maîtres dans la croyance que leurs enseignements seront transmis aux disciples (*transfundere*). Dans le traité exégétique d'Ambrosiaster enfin, le passage du livre des *Nombres* 6, 27 (*Vos ponite nomen meum super filios Israel ; ego Dominus benedicam eos*) est interprété en vue d'entériner la médiatisation des prêtres dans la relation du Seigneur avec les hommes – la grâce ne parvenant aux hommes (*transfundere*) que par le ministère de celui qui a été ordonné (*tradere*), relation où ce qui compte est la bénédiction et non les bonnes ou mauvaises dispositions du prêtre -, d'où son réactivation lors des débats sur la simonie aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Dans ces exemples où *tradere* et *transfundere* se répondent, il s'agit de transmettre quelque chose en partage, qui insuffle un changement d'état : *vita, mors, ars, disciplina, gratia*.

L'idée de quelque chose dont le passage agissant instaure la contiguïté entre les termes se dégagerait aussi de certaines des principales cooccurrences de *transferre* et *transfundere*, qui recoupent quelques unes de celles de *tradere*, dans les documents diplomatiques. *Jus, dominatio, potestas, possessio, possidere, dominium, proprietas* sont autant de mots de ce champ sémantique qui diraient ce qui est en jeu, et dont l'enchevêtrement, ou les combinaisons, varie selon les époques. Le graphique résumant la présence de ces mots montre que les basculements s'opèrent surtout au XII<sup>e</sup> siècle. Les substantifs *dominatio* et *potestas*, sont présents dès le IX<sup>e</sup> siècle, *dominatio* disparaissant à la fin du XI<sup>e</sup>, et *potestas* après la première moitié du XII<sup>e</sup>. C'est au cours de cette première moitié du XII<sup>e</sup> que surgit le substantif *possessio*, tandis que le verbe *possidere* est présent par interstice au IX<sup>e</sup> siècle, au XI<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup>. *Dominium* a aussi une présence intersticielle, d'abord entre 950 et 1050, puis à

---

<sup>18</sup> ...quia anima vitam corpori tradit, caro autem mortem animae transfundit : AMBROISE DE MILAN, *Opera, pars 1 : Hexameron, De paradiso, De Cain, De Noe, De Abraham, De Isaac, De bono mortis*, SCHENKL C. (éd.), CSEL 32/1, Vienne, 1897, p. 703-753, ici p. 727 (7/26). Voir EL HERR L., *Le De Bono Mortis de Saint-Ambroise. Texte latin, traduction et commentaire*, Thèse de doctorat, université de Paris 4 - Sorbonne, 2006 ; ID., « La tradition du *De bono mortis* de saint Ambroise », NAUROY G. (dir.), *Lire et éditer aujourd'hui Ambroise de Milan : actes du colloque de l'Université de Metz, 20-21 mai 2005*, Peter Lang, 2007, p. 75-108.

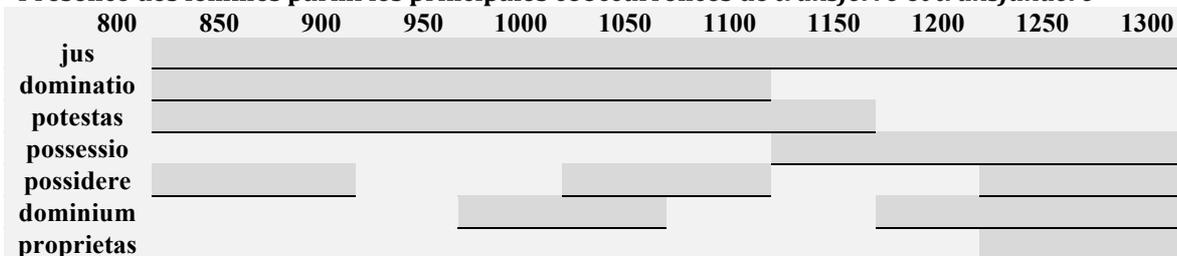
<sup>19</sup> ...et pueri descendis artibus traduntur, quia magistrorum in discipulos transfundenda creditur disciplina : *Tyrannii Rufini Opera, Expositio symboli*, SIMONETTI M. (éd.), CCSL 20, Turnhout, Brepols, 1961, p. 137 (§3) (PL 21, 340B).

<sup>20</sup> ...ut gratiam traditio per ministerium ordinatis transfundat hominibus, nec voluntas sacerdotis obesse aut prodesse possit, sed meritum benedictionem poscentis : AMBROSIASER (PSEUDO-AUGUSTIN), *Questiones veteris et novi testamenti*, SOUTER A. (éd.), CSEL 50, Vienne, 1908, *quæstio* XI-1, p. 36.

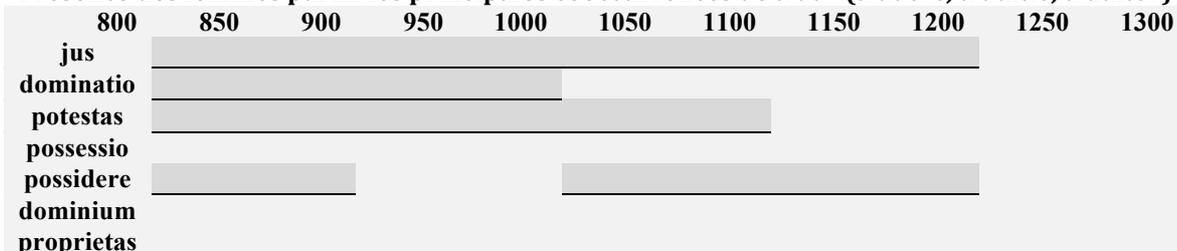
partir de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup>. *Proprietas* apparaît enfin au XIII<sup>e</sup> siècle, alors que *jus* est l'élément constant entre le IX<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup>. Mis en relation avec le poids de la fréquence relative des deux verbes, *transfundere* entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> (avec *tradere* et la formule *trado atque transfundo*), et *transferre* à partir du XII<sup>e</sup>, on pourrait associer *transfundere*, *tradere*, *dominatio* et *potestas* d'un côté, et *transferre*, *possessio*, *dominium* et *proprietas* de l'autre. Enfin, entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle les principales cooccurrences de *tradere* indiquent un tout autre environnement lexical autour de ce verbe - *oblivium*, *memoria*, *littera*, *sigillum*, *munimen*<sup>21</sup> - ce qui va de pair avec la disparition de *transfundere* (voir Annexe 4). On passe ainsi d'un champ articulé sur quelque chose qui est à la fois la chose et sur la chose transmise (*dominatio*, *potestas*), à un autre champ articulé sur quelque chose qui est la chose et sur la chose sur laquelle on écrit et empreint (*littera*, *sigillum*). En d'autres termes, on passe de l'horizon des dispositions des agents humains à celui des agents écrits et marqués.

Si la généralisation d'un tel basculement ne peut pas se faire sur la base de la seule interrogation de *transf*<sup>\*</sup>, le phénomène observé invite déjà à ne pas penser ce qui est dit (les discours) indépendamment de ce sur quoi il est dit/écrit (le support), et donc d'envisager la prolifique documentation diplomatique comme forme agissante de consignation d'actions instaurant la continuité entre les termes.

#### Présence des lemmes parmi les principales cooccurrences de *transferre* et *transfundere*



#### Présence des lemmes parmi les principales cooccurrences de *trad\** (*tradere*, *traditio*, *traditor*)



### Monogramme ; rubrique

On peut mettre la longue durée de l'usage des formules et la chronologie de leurs transformations en parallèle avec les dispositifs visuels utilisés dans les premiers recueils d'actes bourguignons conservés, datant de la fin du X<sup>e</sup> au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>. Comme les formules, certains signes et dispositifs sont, depuis la période mérovingienne et carolingienne, récurrents dans les actes et diplômes : le chrisme, les différentes formes de croix, le monogramme, le *bene valete*, la ruche, le sceau, mais aussi les variations du type de caractères

<sup>21</sup> Par exemple, dans Yon1:139 (1125) (*ab antiquis scriptoribus idcirco memorie litterarum sunt commendata ne oblivioni traderentur*) ; Yon3:98 (1210) (*presentes litteras tradidimus, sigilli nostri munimine roboratas*).

<sup>22</sup> Sur les cartulaires bourguignons, voir la synthèse d'I. ROSE, « Panorama de l'écrit diplomatique en Bourgogne : autour des cartulaires (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA*, 11, 2007, (<http://cem.revues.org/index1535.html>).

utilisés (capitales, lettres allongées...) qui participent à la composition de la page. En désignant comme « rhétorique visuelle » l'agencement de ces différents éléments sur un parchemin, Peter Rück attirait l'attention sur le fait qu'indépendamment de toute pratique de lecture, le document était reconnu et manipulé aussi visuellement<sup>23</sup>. La réactivation de ces dispositifs lors des transcriptions, voire de la création, de diplômes et de chartes dans les cartulaires, puis leur abandon au profit d'autres formes d'accroche visuelle (initiale appuyée, rubriques) semble un phénomène analogue à celui du long usage puis du délaissement des anciennes formules textuelles.

Entre la fin du x<sup>e</sup> et la fin du xi<sup>e</sup> siècle, on conserve pour la Bourgogne trois recueils, le « mini-cartulaire » de Saint-Andoche d'Autun, probablement de la fin du x<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>, le cartulaire de Saint-Bénigne de Dijon, composé entre 1032 et 1053 selon les derniers travaux de Karl Heidecker<sup>25</sup>, et les cartulaires A, B et C de l'abbaye de Cluny, projet d'ensemble réalisé entre 1065 et 1080, puis en 1095-1096<sup>26</sup>. On peut verser aussi à ce premier groupe les deux pseudo-diplômes mérovingiens de l'abbaye Saint-Jean de Réôme (Moutiers-Saint-Jean), du début et de la deuxième moitié du xi<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. Trois autres cartulaires conservés ont été

---

<sup>23</sup> RÜCK P., *op. cit.* (n. 5).

<sup>24</sup> Mâcon, Archives départementales de la Saône-et-Loire, H 675 (27 x 19,5 cm). BRUAND O., *Les origines de la société féodale. L'exemple de l'Autunois (France, Bourgogne)*, Dijon, 2009, p. 18-19 ; FEES I., « Drei Urkunden des Bischofs Jonas von Autun und die (angebliche) Synode von Saint-Geosmes », *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 51/2, 1995, p. 376-403 ; BRÜHL C., « Die Urkunde Karls des Einfältigen und Rudolf von Westfranken für das Nonnenkloster Saint-Andoche zu Autun », dans ID., *Aus Mittelalter und Diplomatie, Gesammelte Aufsätze 2*, Hildesheim, Munich, Zurich, 1989, p. 838-850 (repris de « Eine Fälschung auf den Namen Karls des Einfältigen für Nonnenkloster Saint-Andoche zu Autun », *Historisches Jahrbuch*, 91, 1971, p. 384-393. L'expression « mini-cartulaire » est de Nathalie Verpeaux, que je remercie pour les informations transmises sur ce dossier (*Saint-Andoche et Saint-Jean-le-Grand : des religieuses à Autun au Moyen Âge*, Thèse de doctorat de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2009). Je remercie Coraline Rey de m'avoir transmis ses clichés et ses observations codicologiques sur ce manuscrit.

<sup>25</sup> Dijon, Bibliothèque municipale, ms. 591, f. 59-124 (28,3 x 21,8). Les recherches de Karl Heidecker sur ce manuscrit proposent une nouvelle datation et montrent que la chronique (f. 1-58) a été composée après le cartulaire, en 1053. HEIDECCKER K., « Le cartulaire et la chronique de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon : le manuscrit 591 de la Bibliothèque municipale de Dijon » (à paraître dans MAGNANI E., GASSE-GRANDJEAN M.-J. (dir.), *Productions, emplois, mises en registre : la pratique sociale de l'écrit à travers la documentation médiévale bourguignonne*). Les actes de Saint-Bénigne de Dijon ont été édités dans *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon, prieurés et dépendances, des origines à 1300*, tome 1 : VI<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> siècles, FOLZ R., MARILIER J. (éd.), Dijon, 1986 (Analecta Burgundica) ; *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon, prieurés et dépendances, des origines à 1300*, CHEVRIER G., CHAUME M. (éd.), tome 2 : 990-1124, Dijon, 1943 (Analecta Burgundica).

<sup>26</sup> Paris, BnF, nal 1497, 1498 et 2262 (A et B : 35 x 23 cm ; C : 48 x 34 cm). AT SMA H., VEZIN J., « Gestion de la mémoire à l'époque de saint Hugues (1049-1109) : la genèse paléographique et codicologique du plus ancien cartulaire de l'abbaye de Cluny », *Histoire et archives*, 7, 2000, p. 5-29 ; ID., « Originaux et copies : la reproduction des éléments graphiques des actes des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> siècles dans le cartulaire de Cluny », KOSTO A., WINROTH A. (dir.), *Charters, Cartularies and Archives*, Rome, 2002, 113-128 ; BARRET S., *La mémoire et l'écrit : l'abbaye de Cluny et ses archives (X<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Münster, 2004, p. 247-287 ; HILLEBRANDT M., « Les cartulaires de l'abbaye de Cluny », *Mémoires de la société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, 50, 1993, p. 7-18 ; IOGNA-PRAT D., « La confection des cartulaires et l'historiographie à Cluny (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », GUYOTJEANNIN O., MORELLE L., PARISSÉ M. (dir.), *Les Cartulaires. Actes de la Table ronde...*, Paris, 1993, p. 27-44 ; ID., « La geste des origines dans l'historiographie clunisienne des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », *Revue bénédictine*, 102, 1992, p. 135-191, ici p. 153-170 (nouv. éd. dans ID., *Etudes clunisiennes*, Paris, 2002, p. 161-200) ; ROSENWEIN B., « Cluny's immunities in the Tenth and Eleventh Centuries. Images and narratives », CONSTABLE G., MELVILLE G., OBERSTE J. (dir.), *Die Cluniazenser in ihrem politisch-sozialen Umfeld*, Münster, 1998, p. 133-163, ici p. 145-163 ; SCHAPIRO M., *The Parma Ildefonsus, a romanesque illuminated manuscript from Cluny and related works*. S. I., College Art Association of America, 1964.

<sup>27</sup> Semur-en-Auxois, Bibliothèque municipale, ms. 1, f. 71r-73r (26 x 20,7 cm). *Die Urkunden der Merowinger*, éd. préparée par C. BRÜHL, publiée par T. KÖLZER avec le concours de M. HARTMANN et A. STIELDORF, 2 vol., Hanovre, 2001 [*MGH. Diplomata regum Francorum e stirpe merovingica*], t. 1 (n° 3, p. 7-10 ; n° 15 p. 47-49) ; Brühl C., « Clovis chez les faussaires », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 154, 1996, p. 219-240, en particulier p. 234-237 ; ID., *Studien zu den merowingischen Königsurkunden*, éd. KÖLZER T., Cologne-Weimar-Vienne, 1998, p. 75 ss. ; RAUWEL A., « La fausse charte de Clovis pour Moutiers-Saint-Jean », *Bulletin de l'Académie des Sciences et des*

réalisés au cours de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle : le fragment de cartulaire de l'abbaye Sainte-Madeleine de Vézelay, conservé à Florence<sup>28</sup>, le cartulaire du prieuré clunisien de Saint-Marcel-lès-Chalon, de 1120<sup>29</sup>, et le premier cartulaire de l'abbaye de Molesme, de 1142<sup>30</sup>. Sans pouvoir entrer ici dans le détail de ces productions, on rappellera simplement qu'elles proviennent toutes de monastères bénédictins.

La présence ou pas des signes et dispositifs visuels dans ces recueils, récapitulée dans le tableau ci-dessous, montre un changement significatif au XII<sup>e</sup> siècle. La traduction sur le format *codex* du document sur parchemin implique un aménagement et un choix des dispositifs habituels sur les deux supports. Dans le livret de Saint-Andoche d'Autun, qui en réunissant trois actes – la charte de fondation par l'évêque d'Autun, la pseudo-confirmation de Charles le Chauve, et la confirmation du roi Raoul – raconte l'histoire et les droits du monastère, à part les monogrammes des souverains, ce sont surtout les motifs attendus dans les *codex* qui sont employés : capitales rehaussées de rouge et doré, initiales ornées (fig. 1). Dans les pseudo-diplômes de Clovis I<sup>er</sup> et de Clotaire I<sup>er</sup> pour Saint-Jean-de-Réôme, réalisés respectivement sur un bifolio et sur un folio, reliés à une époque inconnue (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle ?) au livret hagiographique de saint Jean de Réôme<sup>31</sup>, des lettres allongées en première ligne et une initiale grasse marquent le début de chacun des diplômes dont la fin reçoit le monogramme du roi et des signes de recognition en rappelant des ruches. Dans le cartulaire de Saint-Bénigne de Dijon, les documents émanant des souverains, mérovingien et carolingiens, sont transcrits avec l'évocation figurée du chrisme et des lettres allongées en première ligne, ainsi qu'avec les monogrammes des rois et des ruches (fig. 2). Dans la production monumentale des cartulaires A, B, C de l'abbaye de Cluny, en plus de la figuration de la *rota* et du *bene valete* des bulles pontificales et du jeu par moments avec la double colonne, tous les dispositifs déjà mentionnés sont mis en œuvre, y compris un répertoire très étendu en couleurs et en formes d'initiales ornées, qui marquent le début de chaque acte qu'on introduit ici par une rubrique (en général en rouge), qu'on numérote et liste dans une table en tête de partie (fig. 3-4). De ce flux de tous les dispositifs possibles, attendus ou nouveaux, on ne gardera par la suite et que pour un certain temps le monogramme, dans les cartulaires de Vézelay<sup>32</sup> et de Saint-Marcel-lès-Chalon. On se limitera enfin à l'accroche de la couleur, de la lettre initiale et de la rubrique, comme les lettres rouge et doré et les rubriques rouges dans le premier cartulaire de Molesme (fig. 5), et/ou de la numérotation des actes,

---

*Lettres de Semur*, 2005, p. 66-71. Sur la composition du ms. 1 voir : AUBERT E. H., MAGNANI E., RUSSO D., « Le manuscrit 1 de Semur-en-Auxois », BUCEMA -*Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, 14, 2010, p. 101-112, <http://cem.revues.org/index11561.html>.

<sup>28</sup> Florence, Biblioteca Medicea Laurenziana, plut. 14.21, f. 160-176v (en ligne <http://teca.bmlonline.it/TecaViewer/index.jsp?RisIdr=TECA0000615492&keywords=Plut.14.21>). HUYGENS R. B. C. (éd.), *Vizeliacensia II : textes relatifs à l'histoire de l'abbaye de Vézelay*, Turnhout, Brepols, 1980 (CCCM 42, Suppl.). Auxerre, BM, ms. 227, f. 22-63 (26 x 16 cm, avant 1170). HUYGENS R.B.C. éd., *Monumenta vizeliacensia : textes relatifs à l'histoire de l'abbaye de Vézelay*, Turnhout, 1976 (CCCM 42).

<sup>29</sup> Paris, BnF, nal 496 (ancien nal 1676) (27 x 16 cm). BRITAIN-BOUCHARD C. (éd.), *The Cartulary of St-Marcel-lès-Chalon : 779-1126*, Cambridge, 1998 (Medieval Academy Books, 102) ; CANAT DE CHIZY C., *Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon publié d'après les manuscrits de Marcel Canat de Chizy*, Chalon-sur-Saône, 1894.

<sup>30</sup> Dijon, Archives départementales de Côte d'Or, cart.142 (7H6) (31 x 22 cm), en ligne : [http://www.artehis-cnrs.fr/IMG/pdf/CBMA/\\_molesme%201/molesme\\_2.html](http://www.artehis-cnrs.fr/IMG/pdf/CBMA/_molesme%201/molesme_2.html). LAURENT J., *Cartulaires de l'abbaye de Molesme, ancien diocèse de Langres, 916-1250 : recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne, Tome I et II, publ. avec un introduction diplomatique, historique et géographique*, 2 vol., Paris, 1911 (Collection de documents publiés avec le concours de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, 1), p. 20-34.

<sup>31</sup> Sur la relation entre les diplômes et le livret hagiographique, je me permets de renvoyer à MAGNANI E., « Hagiographie et diplomatique dans le monachisme réformé en Bourgogne au miroir du manuscrit 1 de Semur-en-Auxois », GRANIER T., ISIAIA M.-C. (dir.), *Normes et hagiographie dans l'Occident latin (V<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)* (à paraître, coll. *Hagiologia*).

<sup>32</sup> Dans ce cartulaire, les places laissées en blanc pour des initiales et pour des rubriques ont été prévues mais pas complétées, par exemple dans le f. 172 v.

comme dans les cartulaires du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Des dispositifs qui attireraient le regard aussi bien vers le début que vers la fin du document transcrit, on passe à partir du XII<sup>e</sup> siècle à un repère de couleur qui dans le champ de la page marque le début d'un acte tout en signalant la fin du précédent. Alors que d'un coup d'œil le tissage des lettres allongées ou la figure d'un monogramme permettait au XI<sup>e</sup> siècle de discerner au fil des pages un acte d'un souverain, à partir du XII<sup>e</sup> siècle on cherche la « tâche » de couleur, on lit la rubrique ou on se rapporte à une table pour repérer le contenu d'une charte balisée selon les cas par le nom du disposant, le lieu concerné et/ou le type de transfert. Littéralement, entre ces deux moments, on ne voit pas les choses de la même façon.

### Signes et dispositifs graphiques dans les recueils d'actes et cartulaires bourguignons (fin Xe-début XII<sup>e</sup> siècle)

	Saint-Andoche d'Autun	Saint-Jean-de-Réôme	Saint-Bénigne de Dijon	Cluny A, B, C	Vézelay	Saint-Marcel-lès-Chalon	Molesme premier cartulaire
	Mâcon, AD Saône-et-Loire, H 675 (11 ff.)	Semur-en-Auxois, BM, ms 1, f. 71r-73r	Dijon, BM, ms 591, f. 59-154	Paris, BnF, nal 1497 (316 ff.), 1498 (313 ff.) et 2262 (68 ff.)	Florence, Bibl. Medicea Laurenziana, plut. 14.21, f. 160-176v	Paris, BnF, nal 496 (93 ff.)	Dijon, AD Côte d'Or, cart.142 (7H6) (64 ff.)
<b>date</b>	fin 10 <sup>e</sup> s.	début 11 <sup>e</sup> s. et 2 <sup>e</sup> moitié 11 <sup>e</sup> s.	1032-1053	1065-80 1095-96	1 <sup>e</sup> moitié 12 <sup>e</sup> s.	1120	1142
<b>dimensions</b>	27x19,5	26x20,7	28,3x21,8	A-35x23 B-35x23 C-48x34	28,3 x 22	27x16	31x22
longues lignes							
double colonne							
couleurs							
chrisme							
1 <sup>e</sup> ligne en lettres allongées							
capitales rehaussées couleur							
capitales							
monogramme							
ruche							
sceau							
bene valete							
rota							
initiale grasse ou couleur							
initiale ornée							
initiale habitée							
rubrique							
table							
numérotation							

Ces manières d'agencer visuellement la collection de chartes dans un livret ou dans un *codex* n'est pas sans rapport avec les changements des cooccurrences de *transfere*,

<sup>33</sup> Par exemple, les différents cartulaires de Cîteaux : Dijon, Archives départementales de la Côte d'Or, 11 H 67 (Cart. 167) ([http://www.artehis-cnrs.fr//IMG/pdf/CBMA/citeauxAD21\\_167/citeaux167b.html](http://www.artehis-cnrs.fr//IMG/pdf/CBMA/citeauxAD21_167/citeaux167b.html)), 11 H 66 (Cart.168) ([http://www.artehis-cnrs.fr//IMG/pdf/CBMA/citeauxAD21\\_168/citeaux168b.html](http://www.artehis-cnrs.fr//IMG/pdf/CBMA/citeauxAD21_168/citeaux168b.html)), entre autres. Sur ces cartulaires, voir la thèse en cours de Coraline Rey, *Les archives et la bibliothèque de Cîteaux : entre scripturalité et visibilité (XI<sup>e</sup> siècle – vers 1516)*.

*transfundo* et *tradere*. Les outils paratextuels « pragmatiques » de repérage - rubrique, numérotation, table - s'imposent à partir de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, alors qu'on commence à abandonner dans les transcriptions l'élément graphique le plus répété jusque-là, le monogramme. Ce dispositif de figuration géométrisé d'un nom par l'enchevêtrement des lettres qui le composent, constitue un signal de l'agent humain qu'on pourrait peut-être envisager comme renvoyant aux mêmes types de propriétés que celles convoquées par les mots *dominatio*, *possessio*, *dominium*, *potestas*. S'en passer lors de la copie sur le *codex* dénote une sorte de basculement de l'agence vers la chose écrite.

Le parcours dans quelques formules textuelles et visuelles de la documentation diplomatique bourguignonne a dégagé la convergence, de prime abord inattendue, entre les deux usages formulaires à un moment où l'on adopte, en parallèle avec le parchemin isolé, un autre support, le *codex*, pour le ré-enregistrement des transferts<sup>34</sup>. Entre la fin du X<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle, on est aussi bien dans la reprise, dans l'inflexion et dans l'abandon des formules mises en place au VII<sup>e</sup> siècle et réactivées au IX<sup>e</sup>, que dans la création de dispositifs textuels et visuels, dont les transformations s'explicitent au cours du XII<sup>e</sup> siècle et se stabilisent au XIII<sup>e</sup>. L'un des nœuds de ces transformations s'avère être l'agentivité nouvelle de la chose écrite, dans ce qu'elle dit et dans ce qu'elle fait voir ; une reconfiguration des propriétés dans un réseau d'interactions instaurant la contigüité entre les termes humains et non humains mis en jeu : des « disposants » aux choses, « matérielles » et « immatérielles », transférées et/ou partagées, en passant par la consignation, la mise en registre, de l'action qui les meut. La transcription du monogramme, son délaissement, puis l'apparition et la généralisation des rubriques dans les recueils d'actes, cela pourrait relever ainsi d'un déplacement d'agence analogue et connexe à celui du basculement des mots *dominatio*, *possessio*, *dominium*, *potestas* à *oblivium*, *memoria*, *littera*, *sigillum*, dans l'environnement lexical des verbes *transfere*, *transfundo* et *tradere* sur toutes ces chartes.

---

<sup>34</sup> Sur l'apparition des premiers cartulaires, au IX<sup>e</sup> siècle à l'est du monde franc et au X<sup>e</sup> à l'ouest, voir GEARY P., « Entre gestion et *gesta* », GUYOTJEANNIN O., MORELLE L., PARISSÉ M. (dir.), *Les Cartulaires. Actes de la Table ronde...*, Paris, 1993, p. 13-26.

## Annexes

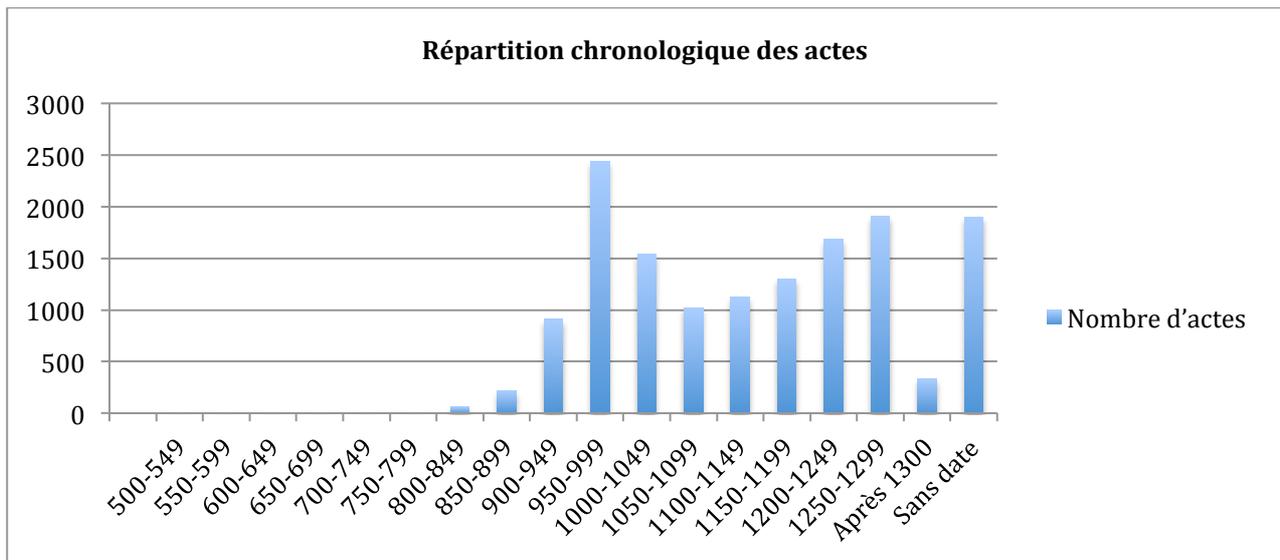
### 1 - Recueils d'actes utilisés

Nombre d'actes	Lieu	Edition	abréviation
BOURGOGNE			
4	Auberive	Ch. ROYER, Chartes concernant l'abbaye d'Auberive, in <i>Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres</i> , 2 (1886), p. 124-130.	Aub
344	Autun	A. de CHARMASSE, <i>Cartulaire de l'Eglise d'Autun</i> , Paris, 1865-1900.	AuEc
328	Autun	A. de CHARMASSE, <i>Cartulaire de l'Evêché d'Autun</i> , Paris, 1880.	AuEv
101	Autun	J.-G. BULLIOT, <i>Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, de l'ordre de saint Benoît</i> , Autun, 1849.	AuSM
39	Beaujeu	M.-C. GUIGUE, <i>Cartulaire de l'église collégiale Notre-Dame de Beaujeu</i> , Lyon, 1864.	Bea
25	Bellary	L. CHARRAULT, La chartreuse de Bellary (1209-1793), in <i>Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts</i> , 22 (1908), p. 541-632.	Bell
642	Chalon	B. PROST., S. BOUGENOT, <i>Cartulaire de Hugues de Chalon (1220-1319)</i> , Lons-le-Saunier, 1904 (Publications historiques et archéologiques de la Société d'émulation du Jura).	Hug
119	Chalon	P. CANAT DE CHIZY, <i>Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon</i> , Chalon-sur-Saône, Marceau, 1894.	StMar
173	Charité-sur-Loire	R. de LESPINASSE, <i>Cartulaire du prieuré de la Charité-sur-Loire (Nièvre), ordre de Cluni</i> , Nevers, 1887.	Char
445	Cluny	P. SIMON, <i>Bullarium sacri Ordinis cluniacensis, complectens plurima privilegia per summos pontifices tum ipsi cluniacensi abbatiae, tum ei subditis monasteriis hactenus concessa</i> , Lyon, Jullieron, 1680	Bul
884	Cluny	A. BERNARD, A. BRUEL, <i>Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny</i> , vol. 1, Paris, 1876	Clu1
848	Cluny	A. BERNARD, A. BRUEL, <i>Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny</i> , vol. 2, Paris, 1880	Clu2
1069	Cluny	A. BERNARD, A. BRUEL, <i>Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny</i> , vol. 3, Paris, 1884	Clu3
864	Cluny	A. BERNARD, A. BRUEL, <i>Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny</i> , vol. 4, 1888	Clu4
814	Cluny	A. BERNARD, A. BRUEL, <i>Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny</i> , vol. 5, 1894	Clu5
1095	Cluny	A. BERNARD, A. BRUEL, <i>Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny</i> , vol. 6, 1903	Clu6
27	Corbigny	A. de CHARMASSE, <i>Chartes de l'abbaye de Corbigny</i> , Autun, 1889.	Corb
270	Ferté-sur-Grosne	G. DUBY, <i>Recueil des pancartes de l'abbaye de la Ferté-sur-Grosne : 1113-1178</i> , Gap : Impr. Louis Jean, 1953 (réimpression anastatique, Bruxelles, 2000, Bibliothèque du Moyen Age, 17)	Ff
173	Jully-les-Nonnains	E. PETIT, <i>Cartulaire du prieuré de Jully-les-Nonnains</i> , Auxerre, 1881	Jull
638	Mâcon	M.C. RAGUT, <i>Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon : connu sous le nom de Livre enchaîné</i> , Mâcon, 1864.	Macn
22	Mèves-sur-Loire	R. de LESPINASSE, Titres du prieuré de Mèves-sur-Loire, XIIe-XVIII <sup>e</sup> s., in <i>Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts</i> , 7 (1899), p. 196-198.	Mvv
139	Mores	Ch. LALORE, <i>Chartes de l'abbaye de Mores</i> , Troyes, 1873 (Mémoires de la Société académique de l'Aube, 37, p. 5-112).	Mor
128	Nevers	R. de LESPINASSE, <i>Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers</i> , Paris, 1916.	NvSC
57	Nevers	R. de LESPINASSE, Les chartes de Saint-Etienne de Nevers, in <i>Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts</i> , 22	NvSE

		(1907), p. 51-130	
246	Paray-le-Monial	U. CHEVALIER, <i>Chartularium prioratys beatae mariae de Paredo monachorum</i> , Montbéliard, 1891	ParM
5	Tannay	H. de FLAMARE, <i>Les anciennes chartes de la collégiale de Tannay</i> , Paris, 1891, 8 p. (Extrait du Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1891, p. 1-8).	Tan
5	Tonnerre	M. JOLIVOT, Chartes de l'église Saint-Pierre de Tonnerre, <i>Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne</i> , 36 (1882), p. 191-194.	Ton
243	Tournus	P. JUEIN, <i>Nouvelle Histoire de l'abbaye royale et collégiale de Saint-Filibert et de la ville de Tournus</i> , Dijon, 1733, Preuves.	Torn
10	Val-Suzon	G. DESJARDINS, <i>Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue</i> , Paris, 1879, n° 445-447, 458, 483-484, 488-490 et 539.	Val
385	Yonne	M. QUANTIN, <i>Cartulaire général de l'Yonne</i> , vol. 1, Auxerre, 1854-1860	Yon1
526	Yonne	M. QUANTIN, <i>Cartulaire général de l'Yonne</i> , vol. 2, Auxerre, 1854-1860	Yon2
742	Yonne	M. QUANTIN, <i>Cartulaire général de l'Yonne</i> , Supplément, Auxerre, 1873.	Yon3
<b>VALLÉE DU RHÔNE et PROVENCE</b>			
189	Ainay	A. BERNARD, <i>Cartulaire de l'Abbaye de Savigny, suivi du Petit cartulaire de l'Abbaye d'Ainay</i> , 2 vol., Paris, 1853	Ain
969	Savigny	A. BERNARD, <i>Cartulaire de l'Abbaye de Savigny, suivi du Petit cartulaire de l'Abbaye d'Ainay</i> , 2 vol., Paris : Impr. impériale, 1853	Sav
276	Vienne	U. CHEVALIER, <i>Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-Le-Bas-de-Vienne, ordre de Saint Benoît, suivi d'un Appendice de chartes inédites sur le diocèse de Vienne (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)</i> , Lyon, N. Scheuring, 1869	SAlb
346	Lérins	H. MORIS, E. BLANC, <i>Cartulaire de l'abbaye de Lérins</i> , vol. 1, Paris, 1883	Ler
331	Marseille	Actes originaux de Saint-Victor de Marseille (d'après la base des originaux de l'ARTEM)	SVMa
953	Marseille	B. GUERARD, <i>Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille</i> , 2 vol., Paris, C. Lahure, 1857	SVMg
<b>14474</b>		<b>TOTAL</b>	

## 2 - Répartition chronologique des actes

Période	Nombre d'actes	%
	<b>14474</b>	
<b>500-549</b>	1	
<b>550-599</b>	3	
<b>600-649</b>	2	
<b>650-699</b>	7	
<b>700-749</b>	4	
<b>750-799</b>	4	
<b>800-849</b>	66	
<b>850-899</b>	219	
<b>900-949</b>	908	6,2%
<b>950-999</b>	2441	16,8%
<b>1000-1049</b>	1543	10,6%
<b>1050-1099</b>	1022	7%
<b>1100-1149</b>	1129	7,8%
<b>1150-1199</b>	1300	8,9%
<b>1200-1249</b>	1684	11,6%
<b>1250-1299</b>	1907	13%
<b>Après 1300</b>	337	
<b>Sans date</b>	1897	



**3- Cooccurrences de *transf\** dans l'ensemble du corpus<sup>35</sup>**

Ordre	Dans 5 mots des deux côtés	Ordre	Dans 5 mots du côté gauche	Ordre	Dans 5 mots du côté droit
1	trado (153)	1	trado (152)	1	voluerit (59)
2	integrum (129)	2	integrum (126)	2	precium (36)
3	tradimus (119)	3	tradimus (118)	3	testamenti (34)
4	totum (81)	4	adque (78)	4	faciatis (32)
5	adque (80)	5	totum (76)	5	jure (31)
6	voluerit (63)	6	tibi (58)	6	accepimus (29)
7	jure (61)	7	vendimus (51)	7	locum (28)
8	tibi (60)	8	suam (41)	8	potestatem (27)
9	vendimus (51)	9	rem (34)	9	ea (27)
10	locum (48)	10	potestate (34)	10	eam (24)
11	potestate (47)	11	jus (30)	11	paginem (22)

<sup>35</sup> ***transf\** - 73 formes, 845 occurrences** : transferamus (1), transferant (7), transferantur (3), transferat (4), transferatis (1), transferatur (1), transfere (1), transferemus (1), transferendam (1), transferendi (9), transferendis (1), transferendo (9), transferendum (5), transferendus (1), transferens (7), transferentes (8), transferentur (1), transferet (2), transferimus (21), transfero (12), transferrant (2), transfere (58), transferremus (1), transferrenda (1), transferrent (7), transferret (2), transferretur (6), transferri (15), transfert (9), transfertur (1), transferunt (3), transferuntur (1), transferrando (1), transferrere (1), transfigant (1), transfigurantes (1), transfiguratione (1), transfondimus (2), transfondo (2), transfossus (1), transfretabit (1), transfretandis (1), transfretantibus (1), transfretare (3), transfretarem (1), transfretaturus (3), transfretaverunt (1), transfuderunt (1), transfudi (1), transfundam (1), transfundamus (2), transfundant (1), transfundat (2), transfundatur (3), transfundendo (1), transfundendum (1), transfundens (1), transfundere (70), transfundereque (10), transfundi (1), transfundimus (255), transfundit (4), transfunditis (1), transfunditur (1), transfundo (254), transfundunt (3), transfusa (2), transfusam (1), transfusionem (1), transfusum (2), transféra (1), transférer (1), transféré (1)

12	suam (42)	12	jure (30)	12	faciant (22)
13	jus (40)	13	cedimus (28)	13	isto (20)
14	potestatem (39)	14	cedo (23)	14	eo (20)
15	precium (36)	15	locum (20)	15	jam (18)
16	testamenti (35)	16	alterius (20)	16	facere (18)
17	rem (34)	17	integro (17)	17	tenore (17)
18	faciatis (32)	18	qualicumque (16)	18	ratione (17)
19	cedimus (29)	19	donare (16)	19	facias (17)
20	accepimus (29)	20	dominium (16)	20	pos (16)
21	eam (28)	21	dominationem (16)	21	perpetualiter (14)
22	ea (28)	22	vendo (12)	22	scripturarum (13)
23	jam (25)	23	usus (12)	23	rectores (13)
24	cedo (24)	24	totaliter (12)	24	potestate (13)
25	paginem (22)	25	potestatem (12)	25	perpetuo (13)

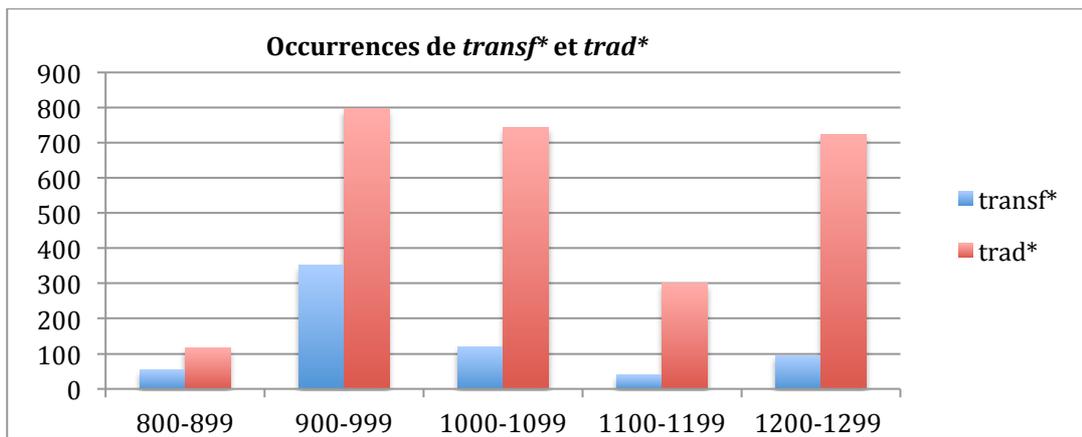
#### 4 - Rang des cooccurrences de trad\*<sup>36</sup> (formes de tradere, traditio, traditor)

siècle	800-899	900-999	1000-1099	1100-1199	1200-1299
nombre total de documents	284	3349	2565	2429	3591
nombre de documents concernés	82	651	537	248	497
nombre d'occurrences	116	796	744	300	724
1 <sup>e</sup>	transfundere (29)	transfundere (185)	juda (133)	oblivium (28)	littera (88)
2 <sup>e</sup>	<b>jus</b> (27)	<b>jus</b> (118)	roborare (48)	memoria (21)	munimen (65)
3 <sup>e</sup>	<b>dominatio</b> (17) <b>potestas</b> (17)	integer (84)	testes (45)	littera sigillum (18)	sigillum (57)

<sup>36</sup> **trad\*** - 134 formes, 3190 occurrences : tradam (4), tradamie (1), tradamus (6), tradant (21), tradantur (18), tradar (1), tradas (1), tradat (9), tradatis (7), tradatque (1), tradatur (31), traddo (1), tradabant (1), tradabat (3), tradadedit (1), tradedimus (1), tradedit (2), tradel (1), trademus (5), tradenda (2), tradendam (2), tradendas (1), tradendi (2), tradendis (1), tradendo (5), tradendos (1), tradendum (7), tradens (15), tradensque (1), tradent (10), tradente (8), tradentes (4), tradentibus (1), tradentis (1), tradentur (8), tradere (119), traderem (1), traderemus (8), traderent (6), traderentur (8), tradereque (2), traderet (12), traderetu (1), traderetur (20), traderet (1), tradet (13), tradetur (8), tradi (36), tradicione (6), tradicio (7), tradicion (8), tradicione (8), tradicionem (5), tradiciones (2), tradicionibus (1), tradicionis (2), tradicione (1), tradicionem (1), tradicum (1), tradidionem (1), tradideram (1), tradideramus (1), tradiderant (2), tradiderat (10), tradideri (1), tradiderim (2), tradiderimus (4), tradiderint (6), tradideris (1), tradiderit (11), tradidero (2), tradiderunt (71), tradidi (155), tradidimus (162), tradidimusque (1), tradidique (1), tradidisse (33), tradidissem (1), tradidissent (1), tradidisset (1), tradidisti (1), tradidistis (3), tradidit (240), tradiditque (1), tradidit (1), tradimus (502), tradimusque (1), tradira (1), tradire (1), tradit (76), tradita (92), traditae (1), traditam (34), traditarum (5), traditas (6), tradite (19), traditi (4), traditio (32), traditio (3), traditio (18), traditio (64), traditionem (64), traditionem (1), traditiones (6), traditioni (4), traditionibus (1), traditionis (24), traditionum (1), traditis (44), tradito (14), traditor (5), traditore (300), traditorem (2), traditores (1), traditori (3), traditoria (1), traditoris (15), traditorum (4), traditos (3), traditum (41), traditur (5), tradituri (1), traditura (1), traditurum (2), traditus (11), traditæ (7), trado (587), traduce (1), traducta (1), traduction (1), traduire (1), traduit (2), tradunt (44), traduntur (21), traduntur... (1)

4 <sup>e</sup>	integer (13)	totus juda (81)	abiron (41)	juda (16)	roborare (53)
5 <sup>e</sup>	perpetualiter (11)	<b>potestas</b> (61)	manus (39)	<b>possidere</b> (12) ...	quasi dicere (46)
6 <sup>e</sup>	vestra vendere (10)	adque (57)	proprius (35)	<b>jus</b> (11) ...	praesens (43)
-	<b>possidere</b> (5) – 9 <sup>e</sup> rang	<b>dominatio</b> (30) – 16 <sup>e</sup> rang	<b>jus</b> (33) – 7 <sup>e</sup> rang transfundere (16) – 18 <sup>e</sup> rang <b>potestas</b> (8) – 26 <sup>e</sup> rang <b>possidere</b> (8) – 28 <sup>e</sup> rang	...	...

## 6 - Occurrences de *transf\** et *trad\**



### Liste des figures :

- Fig. 1 : Mâcon, AD Saône-et-Loire, H 675, f. 9v-10r. « Mini-cartulaire » de Saint-Andoche d'Autun (fin x<sup>e</sup> s.). Cliché Coraline Rey.
- Fig. 2 : Dijon, Bibliothèque Municipale, ms. 591, f. 71v-72r. Cartulaire de Saint-Bénigne de Dijon (1032-1053). Cliché Eliana Magnani.
- Fig. 3 – Paris, BnF, nal 1498 f. 156r (Cartulaire B – entre 1065 et 1080).
- Fig. 4 - Paris, BnF, nal 2262 f. 25r p. 48 (Cartulaire C – 1095-1096).
- Fig. 5 – Dijon, AD Côte d'Or, cart. 142 (7H6), p. 2-3. Premier cartulaire de l'abbaye de Molesme (1142).